

Énergie

Le magazine
intercommunal

N° 17 - Septembre 2013

Océane

Le Château-d'Olonne • Les Sables-d'Olonne • Olonne-sur-Mer



L'artisanat : 1^{re} entreprise de l'agglo des Olonnes



Communauté de
Communes des
Olonnes

L'Énergie océane aux Sables d'Olonne

La CCO est un des cœurs vivants de l'agglomération des Olonnes.

Si l'on oublie parfois ses battements, ils rythment notre vie de tous les jours et nous permettent d'évoluer et de travailler au sein d'une agglomération en pleine expansion. Tant il est vrai que la CCO est présente sur tous les fronts et attentive à offrir à ses habitants des services adaptés à leurs besoins.

Avec ses 9 lignes régulières et ses 3 navettes estivales, Oléane, le nouveau réseau de transports urbains, lancé le 8 juillet, a su séduire les habitants tout comme les vacanciers. En quelques mois la fréquentation a évolué. Un résultat à confirmer mais qui justifie pleinement les importants efforts financiers consentis par la collectivité.

Et comme la circulation est essentielle au bon développement d'une agglomération, une étude sur le boulevard du Vendée Globe a été lancée en mars dernier. Objectifs : obtenir des données ,

faire des préconisations pour penser
l'évolution d'une voie devenue
indispensable.

En matière économique,
la Communauté de Communes est aux

côtés du monde artisanal depuis 12 ans maintenant. Très consciente du dynamisme de ce secteur clé qui emploie 2 800 personnes sur son territoire, la CCO poursuit son partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vendée afin de le développer et de le pérenniser.

Notre collectivité est aussi attentive à créer un environnement favorable à l'accueil et au développement des entreprises. Dans cette perspective, le futur Pôle Numérique, situé à l'entrée de l'agglomération, commencera à sortir de terre en fin d'année. Simultanément, aura débuté la première tranche du futur Vendéopôle du Littoral. Notre objectif est bien d'offrir au Pays des Olonnes les clés de son développement futur pour finalement favoriser le maintien et la création d'emplois nouveaux. Très bonne rentrée avec la CCO !

Louis GUEDON

Président de la CCO, Membre honoraire du Parlement, Maire des Sables-d'Olonne

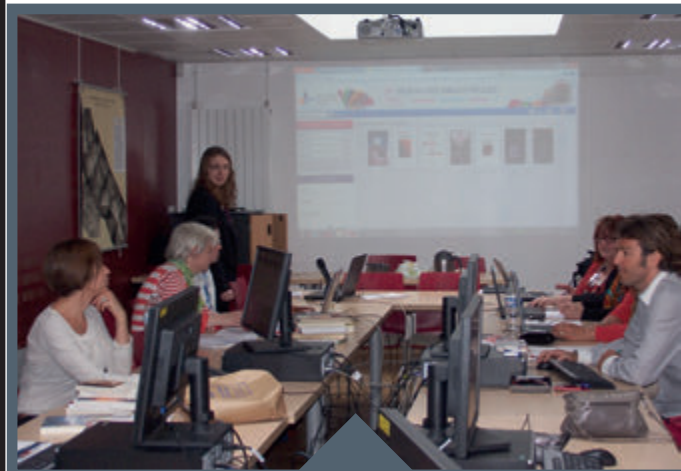
Yannick MOREAU

1^{er} Vice-Président de la CCO, Député-Maire d'Olonne-sur-Mer

Isabelle DOAT

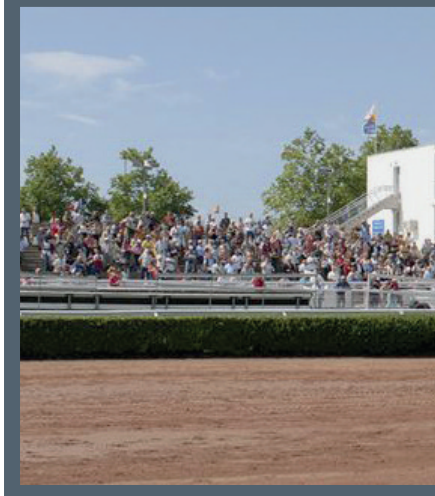
2^e Vice-Présidente de la CCO, Adjointe à l'environnement au Château-d'Olonne

*“favoriser la
création d'emplois
nouveaux”*



Être à la page !

Depuis le 4 juin, les livres, DVD, magazines, etc. des bibliothèques sont à portée de clavier. Connectez-vous sur www.bibliotheques.cc-olonne.fr pour consulter le fonds commun aux trois structures !



SOMMAIRE

ÉCONOMIE

- Vendéopôle : pour préparer l'avenir du territoire
- Un territoire dynamique

4

TRANSPORTS

- Oléane : ça roule !
- TAD mode d'emploi

6

CADRE DE VIE

- Les nuits du boulevard
- Hélistation : décollage imminent

8



Été musical

Le temps était maussade mais, du 20 au 26 juin, c'est un véritable feu d'artifice de notes qui a fait vibrer les auditeurs du festival l'Abbaye en Fête !



Oléane passe la 5^e !

Lancement réussi du nouveau réseau de transports publics urbains. Depuis le 7 juillet, Oléane vous propose de «circuler facile» sur toute l'agglomération des Olonnes. Renseignez-vous au : 02 51 32 95 95



www.cc-olonne.fr



100 ans de trots et de galops !

Le 13 juillet, l'hippodrome a fêté ses 100 ans. Courses et festivités ont ponctué la journée. La structure centenaire a encore de beaux jours et de belles courses devant elle !

SOCIAL

- Cool Café : bon anniversaire !
- Trois jeunes pour trois ans

10

Énergie Océane

Magazine d'information n° 17 - Septembre 2013

Sur le Web... La Communauté de Communes des Olonnes anime un site Internet où sont présentés tous ses services.

www.cc-olonne.fr

Directeur de la publication : Louis Guédon

Réalisation graphique : Le Square Deshoulières • Rédaction : Edito

Photos, cartes et illustrations : CCO (Virginie Roux, Alain Logeais, Françoise Blanchard), Conservatoire de Musique Marin MARAIS, Hippodrome de la Malbrande, CMA, Fotolia (Unclesam)

Impression : Tessier Communication, Saint-Hilaire-de-Riez - ISSN : 1770-9873

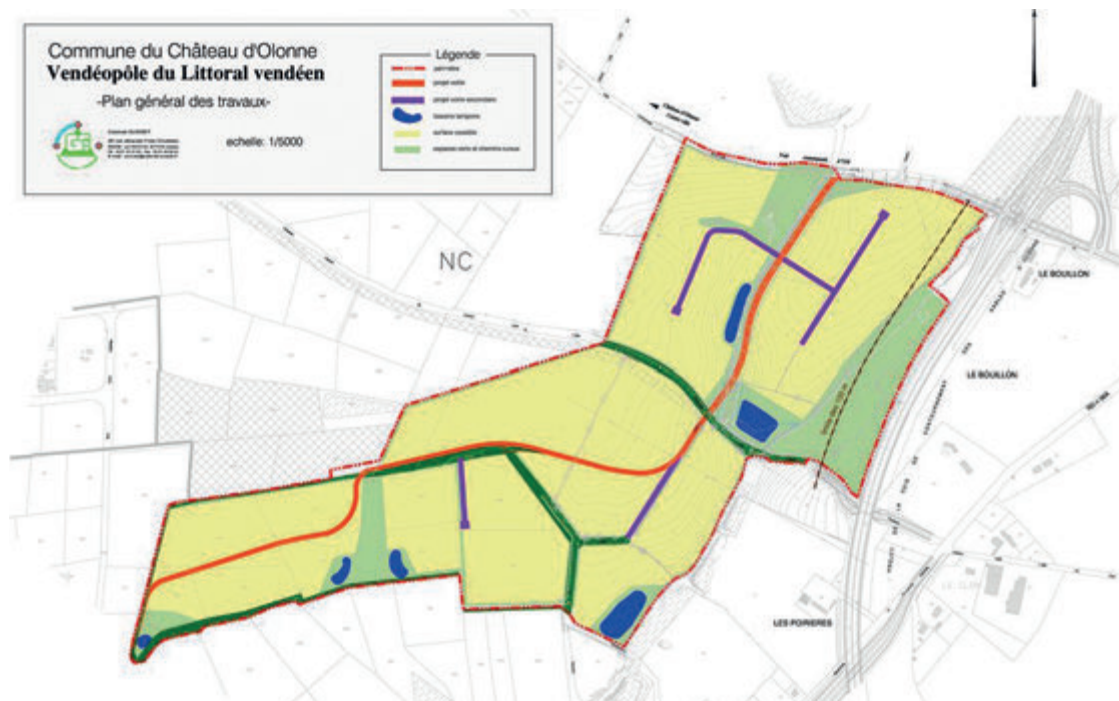


10-31-1292 / Certifié PEFC / pefc-france.org

Vendéopôle : pour préparer l'avenir du territoire

Les travaux démarrent sur le site du futur Vendéopôle littoral au Château-d'Olonne. Retour sur les enjeux de ce projet.

Il se situera derrière la zone des Plesses au Château-d'Olonne, tout près de la voie rapide qui mène à Talmont. S'il est encore trop tôt pour dire combien d'entreprises pourront s'y implanter, on estime que le site représente un potentiel de 1000 emplois. A terme, le Vendéopôle couvrira une surface de 50 ha. La première tranche de 20 ha sera opérationnelle courant 2014. Le Château d'Olonne étant une ville soumise aux contraintes de la loi littoral, les terrains situés à proximité des Plesses sont les premiers à être aménagés et commercialisés. À l'horizon 2016-2017, la deuxième tranche pourra être réalisée à son tour et viendra faire la jonction avec la voie rapide. Malgré



tout, l'accès au grand contournement sera réalisé dès la première phase du Vendéopôle pour en améliorer la desserte. Ce projet initié il y a une dizaine d'années, par les Communautés de communes des Olonnes, de l'Auzance et de la Vertonne, du Pays des Achards et du Talmon-

dais, a dû franchir bien des étapes administratives avant d'entrer dans sa phase active. Désormais, le Vendéopôle est lancé. En aménageant de vastes réserves foncières, il permettra d'accueillir de nouvelles entreprises en quête de grandes parcelles ou des activités existantes

en plein développement. Pour le Pays des Olonnes, comme pour les collectivités voisines, l'enjeu est clair : il s'agit de favoriser, à court et moyen termes, le développement économique du territoire et par conséquent l'emploi.

Secteur Santé : c'est parti !

Après l'implantation du nouveau centre hospitalier et de la clinique à la Vannerie, la CCO dispose de 6 ha à proximité immédiate. Ces terrains seront en priorité réservés à des activités liées au domaine de la santé et d'intérêt public. Parmi les implantations envisagées : associations d'aide au maintien à domicile, ambulances, négoce de matériel médical, Maison de la femme (gynécologues et sages-femmes indépendants), antenne psychiatrique... Une crèche privée à horaires élargis est également en discussion. L'aménagement des terrains doit démarrer en fin d'année pour une livraison mi 2014 ■



Entretien

Un territoire dynamique

Les usines à la campagne

Créés au début des années 90 par le Conseil général afin de permettre aux entreprises de se développer sur le département, les Vendéopôles sont des espaces d'activités fondés à la fois sur la performance économique (réseaux, infrastructures, services...) et la qualité environnementale (gestion des eaux pluviales, éléments paysagers, matériaux utilisés...). Ils proposent ainsi une large gamme d'équipements, se situent toujours à proximité immédiate de grands axes et réservent au moins 30 % de leur surface aux espaces verts. La dizaine de Vendéopôles déjà aménagés sur l'ensemble du territoire vendéen accueille 160 entreprises qui emploient plus de 7 000 personnes.



La CCO et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vendée (CMA) travaillent main dans la main pour dynamiser le tissu économique de l'agglomération. Entretien avec Meriem Boutera, conseillère en développement entreprises de la CMA.

En quoi consiste le partenariat mis en place entre la CCO et la CMA ?

L'objectif est de soutenir, d'accompagner et de conseiller les entreprises artisanales sur le territoire de la CCO. Concrètement, cela porte sur trois actions. D'abord un soutien financier aux créateurs et repreneurs puisque la CCO prend en charge 60 % du coût du stage préalable à l'installation. Il s'agit ensuite d'un suivi spécifique des bénéficiaires du prêt d'honneur à taux zéro sur les trois ans que dure le prêt. Ces deux actions existaient déjà. Cette année, une troisième s'ajoute : une permanence mensuelle à la pépinière pour les entreprises qui y sont hébergées. Cela va se traduire par un diagnostic d'approche globale, des préconisations et un accompagnement individuel. La convention prévoit aussi que nous assurions chaque troisième jeudi du mois une réunion d'information pour les créateurs et repreneurs d'entreprises. C'est l'occasion de faire le point sur la réglementation, les aspects juridiques et fiscaux, les aides... Ces réunions durent 3 h 30.



Depuis combien de temps ce partenariat existe-t-il ?

La CCO a été le premier territoire à signer une convention avec la Chambre de métiers, il y a déjà douze ans. D'autres communautés de communes lui ont emboîté le pas. La CCO reste toutefois un territoire dynamique et très en pointe dans ce domaine. Chaque convention est signée pour un an ■

Un fort tissu artisanal

Coiffeurs, bouchers, maçons... Avec 784 entreprises artisanales, la Communauté de communes des Olonnes est le troisième territoire vendéen en nombre d'entreprises. Ce chiffre a d'ailleurs progressé de 10 % en cinq ans. Le Pays des Olonnes compte 19,1 entreprises pour 1 000 habitants contre 18,2 en moyenne dans le département, sachant que la Vendée fait partie des tout premiers départements en France sur ce plan. Au total, l'activité artisanale représente 2 800 emplois sur les trois communes ■

Oléane ça roule !

Un chargé de transports à la CCO

Depuis le 17 juin, la CCO compte parmi ses rangs un chargé de transports. Titulaire d'un master en urbanisme spécialité « transports et déplacements », Kevin Guhur n'est pas inconnu à la CCO où il avait déjà effectué un stage en 2010. Son rôle est d'abord de travailler avec Oléane pour développer et promouvoir le nouveau réseau de transports urbains publics. Il veille aussi au bon respect du contrat passé avec l'entreprise. Mais au-delà, c'est aussi lui qui sera chargé de mettre en place les quinze actions prioritaires identifiées dans le cadre de la Politique Globale de Déplacements (PGD) votée par la CCO le 30 novembre 2012. Concrètement, il s'agit aussi bien de favoriser la pratique du vélo ou du covoiturage que de réfléchir à l'évolution future des déplacements sur l'agglomération.

Après un démarrage prometteur, Oléane, le nouveau service de transports urbains achève sa mise en place.

À 300 mètres de la gare et du centre-ville, c'est ici, 25 rue Nicot, que se situe l'agence Oléane. Une position très centrale qui répond parfaitement aux objectifs fixés par la Communauté de Communes : doter le nouveau réseau d'une agence commerciale alors même que cela n'existait pas au temps du TUSCO. « *Le but est que les clients puissent y trouver des renseignements sur le service, acheter leur titre de transport et s'inscrire au service Transport A la Demande (TAD),* » explique Laurent Cotenceau, directeur du réseau. Une façon aussi de se rapprocher des usagers et de personnaliser le service. Placée sous la responsabilité d'un ancien conducteur, d'ailleurs connu de



Les horaires de l'agence Oléane

Durant l'année, l'agence est ouverte de 9 h 00 à 13 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00 du lundi au vendredi, ainsi que le samedi de 9 h 00 à 13 h 00. Sur les deux mois d'été, l'amplitude horaire est renforcée. Précisons que l'agence s'occupe également des réservations du Service de Transport à la Demande (TAD) (cf l'encadré) ■



nombreux usagers, l'agence a ouvert ses portes à la mi-juin. Sa fréquentation montre qu'il s'agit d'un service pertinent. Pour s'informer, les usagers peuvent aussi consulter le site internet dédié*. C'est l'autre grande nouveauté. Mis en ligne début juillet, il étoffe progressivement ses fonctionnalités. Car au-delà d'une ergonomie entièrement revue, il permet un accès plus facile aux plans – plan général du réseau + plans par ligne – et aux horaires. Il propose également d'autres services. Notamment un accès au calcul d'itinéraire Destineo : « *C'est un service de la Région auquel nous avons adhéré. Il est bien plus efficace*

que si nous avions dû le développer nous-mêmes », souligne le directeur du réseau. Depuis fin juillet, on peut aussi s'inscrire sur le site pour recevoir des alertes SMS sur son portable en cas de perturbation sur le réseau.

Horaires d'hiver

S'il est bien sûr trop tôt pour dresser un bilan, le démarrage, au cours de l'été, s'est avéré plutôt prometteur. Depuis début septembre, le nouveau réseau Oléane a adopté ses horaires d'hiver. Ils resteront valables jusqu'à l'été prochain sans différencier, et c'est nouveau, les périodes de vacances scolaires : « *Nous espérons progresser for-*

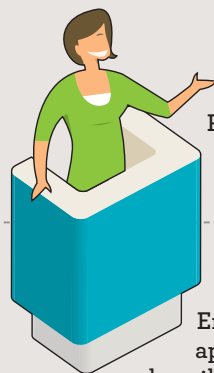
Pratique

TAD mode d'emploi

Vous avez dit TAD ? Derrière ce sigle mystérieux se cache un service pratique et facile à utiliser. Explications en images.

Qu'est-ce que c'est ?

Le Transport A la Demande ou TAD est un service qui vous permet de déclencher le passage d'un bus à un arrêt existant en fonction de vos besoins. Les horaires proposés sont définis à l'avance par Oléane.



1 S'inscrire

Rien de plus simple ! Avant d'utiliser le TAD pour la première fois, il suffit de s'inscrire à l'agence Oléane :

25 rue Nicot – 85100 Les Sables d'Olonne

2 Réserver

Ensuite, il vous suffira de réserver votre trajet en appelant le : **02 51 32 95 95**

- la veille, avant 17 h, pour les voyages du mardi au samedi
- le samedi, avant 12 h, pour les dimanches, lundis, jours fériés, lendemains de jours fériés
- Les salariés peuvent réserver un trajet à la semaine ou au mois.



3 Voyager

Il ne vous reste plus qu'à attendre à l'arrêt de bus et à l'horaire réservés. Bon voyage avec Oléane !



tement et créer de nouvelles habitudes auprès de la population, jeunes et moins jeunes, actifs et retraités, sans distinction. Globalement, le lancement du nouveau service s'est bien passé. Nous n'aurions pas aussi bien réussi si nos conducteurs ne s'étaient pas tous mobilisés pour mettre en place les nouveaux tracés et renseigner les clients, insiste le directeur du réseau. Malgré les difficultés, tous ont très bien joué le jeu tout comme la CCO qui nous a apporté une aide logistique et technique précieuse.»

***Retrouvez Oléane :**
www.bus-oléane.fr
Tél : 02 51 32 95 95

EN BREF

Un réseau plus accessible

Au 1^{er} janvier 2015, de nouvelles normes d'accessibilité s'imposeront, notamment en ce qui concerne les transports. Sur le réseau Oléane, la mise aux normes se fait ligne par ligne : cet automne, ce sont ainsi les lignes 3, 6 et 7 qui seront traitées, le programme complet devant s'achever fin 2014. Il s'agit de revoir la hauteur des quais et d'en faciliter l'accès avec des pentes inférieures à deux pour cent. Parallèlement, le réseau compte déjà 13 véhicules accessibles sur 19. Les six autres seront remplacés fin 2014 ■



Les nuits du boulevard

En juin, le boulevard du Vendée-Globe a fait l'objet d'un lifting. Des travaux réalisés de nuit. Explications.

C'est normal... Sur une chaussée, la bande de roulement s'use et doit être refaite tous les dix ans. Il était donc parfaitement logique

d'intervenir cette année sur une première partie du boulevard. Sur ses 8 km, 4 ont été construits par la Communauté de communes des Olonnes et sont

gérés par elle (Les 4 km restants étant sous la responsabilité du Département). En juin, la bande de roulement située entre le rond-point de la Vannerie et la

Un avenir à redessiner

Quelles évolutions pour le boulevard du Vendée Globe ? Cette question fait partie des thèmes retenus dans le cadre de la Politique Globale de Déplacements (PGD). Conçue comme un boulevard urbain, cette voie qui traverse toute l'agglomération, montre aujourd'hui des points de saturation. Tout l'enjeu est désormais de revoir son fonctionnement au regard de l'urbanisation de l'agglomération et des comportements de ses usagers.

Dans cette perspective, une analyse a été confiée à un bureau d'études (SCE Nantes) qui a démarré ses travaux à la fin du mois de mars. En mai, ce dernier a réalisé une intéressante « enquête cordon ». Sur une journée, 80 enquêteurs se sont postés aux heures de pointe du matin et du soir sur tous les giratoires pour déterminer où entrent les véhicules, où ils sortent, quelles portions sont les plus utilisées, quelles sont celles qui saturent... Après analyse, l'ensemble des données qualitatives et quantitatives recueilli permettra d'élaborer différents scénarios d'aménagement à plus ou moins long terme. Les premières propositions seront faites aux élus d'ici la fin de l'année.

rue des Grands Riaux a été refaite.

Pour éviter de perturber la circulation au moment même où la saison estivale se préparait à démarrer, le choix a été fait de travailler de nuit. Cela a permis d'éviter de mettre en place des circulations alternées et des déviations, et, au final, de gagner un temps précieux. Sans être perturbés par les automobiles, les ouvriers ont travaillé plus sereinement et plus vite : en deux nuits seulement, la totalité des enrobés de la zone prévue a pu être refaite, sous la lumière de grands ballons lumineux ! Par la même occasion, on a repris les passages piétons, créé des quais pour les nouveaux arrêts de bus et travaillé sur les circulations des Personnes à Mobilité Réduite. Au total, ces travaux, y compris l'accès à la déchetterie, ont coûté 145 000 euros TTC.

BRÈVE

Jardin : pensez... à composter !

La Communauté de communes des Olonnes

propose le samedi 5 octobre prochain, à la station d'épuration du Petit-Plessis au Château-d'Olonne, une

vente de compost. Le tarif, très attractif, est fixé à 1 euro les 100 litres. Pour des questions pratiques, seuls les contenants rigides ou les remorques sont acceptés. Inutile donc de se présenter avec des sacs plastiques.

Renseignements CCO au : 02 51 23 86 19 ■



Hélicsurface : décollage imminent

Le pôle santé sera prochainement équipé d'une hélicsurface afin de faciliter les évacuations sanitaires.



Une hélicsurface, c'est un espace spécifiquement destiné à la pose d'hélicoptères... À ne pas confondre avec une hélistation car, contrairement à cette dernière, l'hélicsurface est juste un lieu de pose stabilisé et ne nécessite qu'un dispositif d'éclairage et de balisage au sol. Réalisé par l'hôpital, son usage est réservé aux évacuations sanitaires et ne peut concerner ni les vols commerciaux, ni les déplacements de personnalités qui sont réalisés à l'aérodrome des Sables d'Olonne. Historiquement, il y avait déjà eu une hélicsurface aux Sables-d'Olonne, près de la

caserne des pompiers. Mais celle-ci avait été fermée en 2005. Depuis, il fallait utiliser l'aérodrome des Sables le jour, et, la nuit, le terrain de rugby de la Guérinière, avec toutes les contraintes que l'on peut imaginer. Il était donc urgent de trouver un nouveau terrain. Celui-ci a été choisi au sud du pôle santé : après l'agrément de l'Aviation civile, le terrain a également été validé par les pilotes du Samu 44. Il appartient désormais à l'hôpital de réaliser les travaux nécessaires pour cette hélicsurface qui devrait être mise en service en 2014.



Trois jeunes pour trois ans

La Communauté de communes des Olonnes vient d'embaucher trois jeunes chômeurs en contrat d'avenir.

Lancé fin 2012, le dispositif des contrats d'avenir concerne les jeunes de 16 à 26 ans, au chômage depuis plusieurs mois et inscrits à Pôle Emploi. Sous la forme d'un contrat à durée déterminée de trois ans à temps complet, il permet à la collectivité de recevoir une aide de l'État en contrepartie d'un engagement de formation... Le 17 juin dernier, la Communauté de communes des Olonnes a ainsi décidé d'embaucher trois jeunes de 19 à 21 ans en contrat d'avenir : l'un au service espaces verts, un autre au service bâtiments et le dernier au service gestion des déchets. Chaque jeune est suivi par un tuteur qui établira tous les semestres le bilan des évolutions et des formations nécessaires. Au terme du contrat, la porte d'une éventuelle embauche n'est pas fermée, mais cela dépendra des opportunités du moment. En tout état de cause, les jeunes auront pu acquérir une expérience salubre et peaufiner leur bagage pour se présenter ensuite sur le marché du travail. Précisons que le recours aux contrats d'avenir est encore très rare dans les Communautés de communes de la Vendée.

Cool Café :

En avril 2003 naissait ce lieu atypique... Quel bilan tirer au moment de souffler les dix bougies ?

Un espace, rue de l'Hôtel-de-Ville, en plein centre des Sables-d'Olonne. Avec un bar, comme n'importe quel bar, agrémenté d'une terrasse, d'un billard et d'un baby-foot... Sauf que le lieu, en accès libre et anonyme, ne sert que des boissons sans alcool, à des jeunes de 14 à 21 ans. Pour le faire fonctionner, trois personnes : deux animateurs et un éducateur de prévention... Car l'idée de base est bien ici de faire de la prévention... Mais attention, pas une prévention institutionnelle dont les jeunes sont largement nourris par ailleurs, plutôt une prévention à bâtons rompus, "mine de rien", comme disent les spécialistes. Au fil des conversations, les questions se posent, ou pas, et les messages passent, jamais moralisateurs, donc sans doute plus efficaces. Les sujets abordés sont variés : sexualité, mal-être, problèmes familiaux, alcool, drogue, bien sûr. Mais pas seulement : on parle aussi plus généralement d'addictions aux jeux vidéos ou aux portables, en encourageant à la réflexion autour de ces outils.

La fréquentation varie selon les époques... Il y a des creux, des périodes plus chargées, des groupes parfois. Élément notable, 40 % de la clientèle est féminine, fait rare dans les structures destinées à la jeunesse, preuve sans doute que les jeunes filles se sentent,

EN BREF

Journées continues aux Moussaillons

Avec ses 50 berceaux, la crèche communautaire du boulevard du Vendée Globe* fonctionne toute la journée en continu depuis sa naissance en 2005. Ce n'était pas le cas des deux petites structures** situées rue de l'Ancienne Sous-Préfecture aux Sables d'Olonne. L'expérience a montré que ce fonctionnement, avec une fermeture à midi, ne correspond plus aux attentes des familles. La baisse de fréquentation des crèches, l'après-midi, le confirme. La Communauté de communes des Olonnes a

donc décidé de réintroduire, dès la rentrée, un service de repas sur l'une des deux structures du quartier du Passage. Des journées continues sont désormais prévues aux Moussaillons, deux fois par semaine, les mardis et jeudis. Avec le développement constant du travail à temps partiel et des horaires décalés, ces nouvelles dispositions devraient apporter un peu de souplesse aux parents en attendant l'ouverture d'un nouveau grand multi-accueil en fin d'année prochaine à l'Île-Vertime - voir *Énergie océane* n° 16.



bon anniversaire !



elles aussi, bien ici. La mixité sociale est tout aussi notable... Au point que de nombreux adolescents prennent aussi plaisir à fréquenter le Cool Café même s'ils n'ont aucun problème à résoudre, pour la convivialité du lieu. Objectifs atteints, donc, à l'évidence. Pour fêter comme il se doit les dix ans de ce très Cool Café, la Communauté

de communes des Olonnes met les petits plats dans les grands. Durant l'été, l'espace a été entièrement relooké, à l'extérieur et surtout à l'intérieur, pour se remettre au goût du jour et avoir encore plus l'air d'un vrai bar. Réouvert depuis la mi-août, le Cool Café new-look a été officiellement inauguré le 21 septembre.

Les horaires

Durant l'année scolaire, le Cool Café est ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 16 h 00 à 19 h 00 et les mercredis et samedis de 13 h 30 à 19 h 30. En période de vacances, sauf durant l'été, il est ouvert tous les après-midi du mardi au samedi entre 13 h 30 et 19 h 00.

Accès sous réserve des places disponibles, sur inscription au secrétariat du multi-accueil.
Permanence le jeudi après-midi au 02 51 20 18 18
Mail : accueil.petite.enfance@cc-olonne.fr ■

* Les Baigneurs – 105 rue des Grands Riaux
 85180 Le Château d'Olonne

** Les Mini Moussettes et les Moussaillons
 45 rue de l'Ancienne Sous-Préfecture
 85100 Les Sables d'Olonne

Mot de l'opposition

Aux urnes citoyens : les enjeux de l'élection de mars 2014

Les compétences de la Communauté de Communes des Olonnes CCO et la CCO même sont ignorées des habitants du Pays des Olonnes. Rappelons quelques réalisations : le boulevard du Vendée Globe, le pôle Santé, les zones industrielles, la pépinière d'entreprises, la petite enfance, la station d'épuration, les transports urbains TUSCO devenu OLEANE, la collecte et le traitement des ordures ménagères... c'est un effectif de plus de 100 personnes... Nous avons été durant ce mandat les porte-parole de ceux qui s'interrogeaient sur la CCO, sur sa gouvernance peu démocratique, sur des décisions qui avaient plus l'allure de compromis que de projets porteurs : la CCO, moteur économique du Pays des Olonnes, était en panne !

Les citoyens, en mars 2014 lors des élections municipales, vont désormais aussi élire leurs délégués communautaires.

Il leur appartiendra par leur vote de s'approprier leur CCO en choisissant des élus conscients des enjeux tant en matière socio culturelle qu'en matière économique pour sauver le Pays des Olonnes du naufrage économique, le sortir d'un chômage record inacceptable. Il leur faut des élus compétents, guidés par l'intérêt général collectif des 3 communes, motivés, mobilisés pour bâtir un PROJET qui fait défaut depuis des années, sachant fédérer les énergies et dépasser les querelles de clocher qui ont tué les projets porteurs ■

*Pour les délégués, élus CAP VRAI
 de Château d'Olonne*
**Jean-Claude ROSSIGNOL,
 Clément CHARRIER**

Mardi, si ça vous dit...

Tous les mardis soirs au conservatoire,
c'est entrée libre pour écouter les élèves des 23
disciplines enseignées en audition publique,
ou leurs professeurs. Du classique à la musique
populaire, du jazz à la musique du monde,
on ne s'ennuie jamais aux concerts du mardi...
Alors, si ça vous dit...

Photographie :

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES OLLONNES
3 avenue Carnot - BP 80391
85108 LES SABLES D'OLONNE CEDEX
Tél : 02 51 23 84 40
Fax : 02 51 32 02 87
E-mail : info@cc-olonne.fr
Site : www.cc-olonne.fr



Communauté de
Communes des
Ollonnes

l'Energie océane aux Sables d'Olonne